

Décision Générale colonial

Décision n° 125 du 3 février 1940 :

n° 125

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 3 février 1940
Numéro JO n° 519 du 28/02/1940	Date du numéro 28 février 1940

TEXTE INTÉGRAL

Il est accordé à M. Parthenay, administrateur de 3° classe des colonies, une permission d'absence de huit jours, à passer en Ethiopie du 3 au 11 février 1940. M, Parthenay est autorisé à se faire accompagner de sa femme,